

RÈGLEMENT PARTICULIER



6 et 7 juin 2025

Circuit de Spa-Francorchamps



Article 1 - PUBLICATION

Nom de l'épreuve : **8H Spa EWC Motos**

Autorité Sportive Nationale :

Fédération Motocycliste de Belgique asbl. Chaussées de Louvain 550 boîte 7 à 1030 Bruxelles
Tel: +32 2 736 53 97

Autorité Sportive Internationale :

Fédération Internationale de Motocyclisme 11 Route Suisse – 1295 Mies (Suisse)
Tél : +41 22 950 95 00

Définition de l'épreuve :

Épreuve Internationale comptant pour le Championnat du Monde, la Coupe du Monde, et le Trophée Mondial FIM d'Endurance 2025. Cette manifestation aura lieu les 6 et 7 Juin 2025.

Elle est inscrite au calendrier FIM sous la réf. IMN 104/02

Organisateur :

PHA – Claude MICHY

Adresse :

PHA
15 bis place Renoux
63000 Clermont-Ferrand
France

Article 2 - SECRETARIAT DE L'ORGANISATION

PHA
15 bis place Renoux
63000 Clermont-Ferrand
France

Pendant la manifestation
55, route du Circuit
4970 STAVELOT
Belgique
E-mail: event@pha-michy.com

Article 3 - CIRCUIT

Longueur du Circuit de Spa-Francorchamps : 6,985 km (Annexe 11).
La course sera courue dans le sens des aiguilles d'une montre, sur une durée de 8 heures.

L'accès au Circuit pour l'installation des concurrents sera autorisé exclusivement par l'entrée Blanchimont à partir du Mardi 3 Juin à 09.00 (Annexe 14). Une zone d'attente sera mise en place pour la journée du mardi « Waiting Area », afin de patienter jusqu'à votre appel pour entrer dans le paddock. Le positionnement dans les stands et sur le paddock ne pourra se faire que conformément aux directives de l'Organisation. Une convocation horaire de chaque concurrent pourra être imposée par l'organisateur. En cas de non-respect des convocations des sanctions pourront être prises (rapport de l'organisateur au pouvoir sportif).

Quitter le Circuit : les paddocks et les boxs devront être libérés au plus tard le dimanche midi (12h00) afin de permettre le nettoyage du site et ne pas bloquer la mise en place des utilisateurs suivants.

Il est interdit de planter tout objet métallique dans nos surfaces bitumées tel que piquets, pointes... En cas de non-respect, une pénalité sportive ou financière sera appliquée.

Il est formellement interdit d'utiliser la piste ou ses abords immédiats avec quelque engin que ce soit, sauf pendant les séances d'essais et les courses.

Article 4 - JURIDICTION

La manifestation se déroule conformément au Règlement du Championnat du Monde, de la Coupe du Monde, et du Trophée Mondial FIM d'Endurance 2025, aux prescriptions de la CCR / FIM, et du présent Règlement Particulier. L'organisateur s'engage également à respecter le plus fidèlement possible le Plan de Gestion Environnemental de la FIM.

Article 5 - OFFICIELS

OFFICIELS PERMANENTS / JURY INTERNATIONAL

Direction de Course

Directeur de l'épreuve : COUTANT Patrick

Officiels sécurité FIM : DELETANG Jean-Marc

Représentants de Warner Bros Discovery Sports : VALERIANI Doriano / JEANFILS Renaud

Commissaires EWC FIM

Chef Commissaire EWC FIM : MAAS Simon

Commissaire EWC FIM 2 nommé par la FIM : BRYCE Gerry

Commissaire EWC FIM 3 nommé par la FIM : VAN EEKELLEN Arjan

Commissaire EWC FIM 4 nommé par la FIM : JACOBSSON Tony

Collège des Commissaires d'Appel FIM

Commissaire d'Appel nommé par la FIM : LOWE Daire

Commissaire d'Appel nommé par FMB : DOBBELAERE Philippe

Directeurs Techniques FIM : SCHENKHUT Bernd – SANCHEZ Miguel

Directeur Médical FIM : McMANUS David

Commissaire Environnemental FIM : Laurent DELBROEK

Secrétaire du jury : RENTMEESTERS Stijn

OFFICIELS DE L'ÉPREUVE

Directeur de Course : DEQUESNE Jean-Luc

Directeur de Course Adjoint : DUFLOU Cédric

Commissaire Environnement : MARTIN Olivier

Responsable des Vérifications Techniques FMB : ROELS Patrick -

Secrétaire Technique : TBA

Chargé des Moyens de Sécurité piste : BAILLY Quentin - Circuit Spa-Francorchamps

Médecin-Chef de l'épreuve : Dr Stéphane DEGESVES

Chronométrage/Calculs : ITS EVENTS – Sébastien MASCRET

Représentant de l'Organisation : MICHY Claude

Article 6 - NOMBRE DE MACHINES

Machines admises aux essais et à la course : 60 (sous réserve de l'homologation du circuit)

Article 7 - ENGAGEMENTS - DROITS

Le Comité de Sélection, composé de 4 représentants de : PHA / FIM / FMB-BMB et Warner Bros Discovery Sports effectuera, sur la base des demandes d'engagement reçues au jour de clôture, une sélection de 60 équipages invités à se présenter aux vérifications administratives et techniques.

Deux places seront réservées aux équipes présentant une machine dans la classe «Expérimental» pour autant qu'elles satisfassent aux exigences de l'article 2.9 du code FIM Endurance 2025 et qu'elles soient admises par le Directeur Technique Endurance FIM.

Le Comité de Sélection se réserve le droit de refuser un engagement si un contentieux financier, avec PHA ou la FIM, antérieur à la manifestation subsiste.

Le Comité de sélection se réserve la possibilité de refuser tout engagement, même si celui-ci a été déposé dans les délais.

Les demandes d'engagements devront être complétées via la plateforme digitale officielle :

https://eventrack.io/ewc/login/team_manager

→ **Date de clôture : 12 MAI 2025, minuit.**

Les demandes de participation devront être accompagnées :

- du justificatif de paiement des droits (copie de l'ordre de virement).
- de la fiche "Renseignements" (jointe au bulletin d'engagement) qui devra être soigneusement remplie, faute de quoi la demande d'engagement ne sera pas étudiée.
- des palmarès certifiés et délivrés par les FMN, pour tous les coureurs.
- **A l'inscription des équipes, le bulletin d'engagement devra OBLIGATOIREMENT comporter au minimum le nom de deux pilotes pour les courses de 8 Heures.**
Ces pilotes devront, sauf cas de force majeure, faire partie de l'équipage enregistré au contrôle administratif

Les Droits de participation s'élèvent à 2000 € par team et devront être acquittés uniquement par virement bancaire au plus tard **le 12 MAI 2025 minuit**, faute de quoi l'engagement pourrait ne pas être examiné par le Comité de Sélection (les chèques bancaires seront refusés)

Crédit Mutuel						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
10278	11608	00020140919	58	EUR	CCM CHAMALIERES	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1027	8116	0800	0201	4091	958
BIC (Bank Identifier Code)						
CMCIFR2A						
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CCM CHAMALIERES				PHILIBERT ET ASSOCIES		
30 B AVENUE DE ROYAT				MR CLAUDE MICHY		
63400 CHAMALIERES				19 RUE DU PORT		
☎ 04 73 30 91 60				63000 CLERMONT FERRAND		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

FORFAIT

Tout forfait déclaré est irrévocable. Le Team Manager du Team doit le notifier par écrit à WBDS via l'email :

operations@fimewc.com

Dans ce cas, l'organisateur conservera la totalité du droit d'engagement (2000€).

Une demande de participation ne deviendra demande d'engagement définitif que seulement après réception des droits de participation et du bulletin d'engagement et ne deviendra Engagement Officiel qu'après réception de la convocation de l'Organisateur pour les vérifications administratives et techniques.

Article 8 - VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET BRIEFINGS

Vérifications Administratives par voie électronique :

Vérifications Techniques :

Mercredi 4 juin, dans les stands des équipes

Horaires de convocation : **09h00 – 18h00** selon planning

Il est impératif de respecter vos horaires de convocation

Briefing Team Managers & Pilotes :

Jeudi 5 Juin de 18h30 à 19h15 - CIRCUIT, LOCAL 132.

Briefing obligatoire pour tous les teams managers et pour les coureurs n'ayant pas participé à une manche de championnat du monde d'endurance FIM en 2025.

Article 8.1 - Attribution des Boxs (stands)

L'attribution des Boxs est soumise à différents critères.

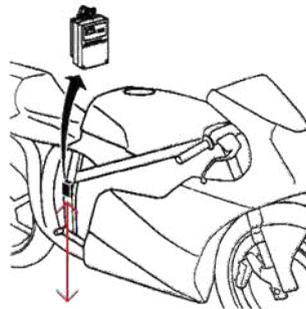
Le classement au Championnat à l'issue des 24h du Mans donnera l'ordre de priorité pour le choix des Boxs.

De plus, les teams permanents seront prioritaires sur les teams inscrits seulement aux 8h de Spa.

Le nombre de Boxs étant limité, il est possible que certains Boxs doivent être partagé par 2 teams.

Article 9 - TRANSPONDEUR OFFICIEL DE CHRONOMÉTRAGE

Les compétiteurs doivent installer le transpondeur de chronométrage de location fournis par l'Organisateur sur la moto. Les transpondeurs de chronométrage loués seront remis par la société de chronométrage (ITS Events) lors des contrôles techniques.



Ne doit pas être installé à une hauteur plus élevée que 60 cm à partir du sol.

Veillez noter qu'il ne sera pas possible d'enregistrer des temps si le transpondeur de chronométrage n'est pas monté de façon correcte et au bon emplacement.

L'équipe devra retourner les transpondeurs de chronométrage à la société de Chronométrage (ITS Chrono) (1^{er} étage du Pit Building

– local 120) soit, après l'abandon, soit au plus tard 10' après la fin de l'épreuve si la machine a terminé la course.

En cas de non-restitution, des retenues seront effectuées sur l'avance sur frais techniques et fournitures.

Article 10 - TRANSPONDEUR GPS OFFICIEL

Le transpondeur GPS (Atlas 2.4) fourni par les organisateurs et/ou le chronométreur officiel est obligatoire pour toutes les équipes. Ce transpondeur GPS est utilisé pour la Direction de Course, pour les médias et des raisons promotionnelles.

Toutes les motos prenant le départ de la course doivent être équipées d'un transpondeur GPS officiel opérationnel (monté conformément aux instructions du chronométreur officiel : réf. Annexe 7 du règlement supplémentaire).

Tout autre transpondeur GPS que celui officiel n'est pas autorisé (sauf pour les appareils contractuels obligatoires du Championnat ou/et sauf mention contraire dans le Règlement Particulier).

Article 11 - PROCEDURE DE DEPART (TYPE « LE MANS »)

Cérémonie de départ : les Concurrents et les pilotes doivent se rendre disponibles et respecter rigoureusement le programme de toutes les cérémonies programmées par l'Organisateur (protocole communiqué aux briefings Pilotes et Teams managers).

Article 12 - ASSISTANCE PENDANT LA COURSE

Si une équipe le souhaite, elle peut demander une assistance pour que le pilote et le motocycle soient ramenés dans un véhicule de l'organisation.

Dans ce cas, ils seront déposés dans un lieu qui sera confirmé lors du briefing.

Depuis ce lieu, deux personnes de l'équipe pourront ramener le motocycle au stand, sous le contrôle d'un officiel. Son tour de piste ne sera pas comptabilisé dans son décompte de la course. Si suite à un problème

collectif plusieurs équipes souhaitent bénéficier de cette aide, la prise en charge des équipes sera faite suivant les résultats de la grille de départ.

Des véhicules seront disponibles à cet effet sur le circuit.

Aucune autre assistance que celle de l'organisation ne sera admise.

Article 13 - CARBURANT ET RAVITAILLEMENT

Le carburant utilisé doit être conforme aux spécifications de la FIM

Contrôle des Systèmes de ravitaillement :

Les systèmes de ravitaillement (**homologués FIM**) seront vérifiés par les Commissaires Techniques. Tous les systèmes de ravitaillement seront obligatoirement vérifiés le **mercredi 4 juin de 09h00 à 16h00**.

Sans approbation de la Direction Technique du système de ravitaillement, les équipes ne pourront pas participer aux essais du vendredi 6 juin.

Les opérations de ravitaillement devront se conformer aux Règlements du Championnat d'Endurance FIM en vigueur. Le stockage de carburant dans le stand ne pourra pas dépasser 60 litres (contenu du derrick inclus).

Il est formellement interdit de fumer dans et devant les stands. Il est interdit à la personne affectée à la sécurité incendie de porter une tenue officielle de pompier.

Les appareils d'éclairage ne peuvent pas être fixés sur le support du réservoir de carburant autonome.

Toute installation électrique située à moins de 3 mètres du réservoir de carburant autonome doit être anti-déflagrant. Seules les lampes à basse température et antidéflagrantes sont autorisées, les lampes halogènes sont interdites.

Système de ravitaillement

Se référer à l'article 2.3.15 du Règlement du Championnat du Monde FIM 2025 d'Endurance ainsi qu'au schéma « Système de Ravitaillement » Annexe 09)

En cas de non-conformité, des sanctions pourront être prises par les Commissaires FIM EWC.

Article 14 - SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE (Catégorie Production uniquement)

Pour la **Catégorie Production uniquement**, et pour l'épreuve de **Spa uniquement**, les règles en matière de systèmes d'éclairage suivront les principes ci-dessous :

- Les feux avant ne sont pas obligatoires, mais les autocollants simulant des feux avant sont obligatoires.
- Les numéros électroluminescents ne sont pas obligatoires mais les plaques numéros doivent être conformes à toutes les autres exigences spécifiées dans l'article 2.3.12.
- Les feux arrière sont obligatoires et doivent être conformes au point 4 et/ou au point 8 de l'article 2.3.11.
- Le feu arrière doit être soit : allumé (« on ») avec la commande « démarrage moteur » avant que la moto ne se mette en mouvement et que le pilote ne quitte le stand, soit allumé (« on ») en continu et alimenté par la batterie (principale ou batterie additionnelle, avec ou sans interrupteur).

Article 15 - DISTRIBUTION DES PRIX ET COUPES

Les Trophées et Coupes seront distribués sur le podium.

Article 16 - RECLAMATIONS ET APPELS

Les réclamations et appels devront être formulés selon les prescriptions du Règlement FIM du Championnat, de la Coupe du Monde et du Trophée d'Endurance.

Article 17 - ASSURANCE

Par le fait de l'approbation du bulletin d'engagement, la FMN du coureur certifie que celui-ci est assuré personnellement en conformité avec les prescriptions de la FIM.

L'organisateur a contracté une assurance, couvrant la responsabilité civile des coureurs en cas d'accident

survenant au cours de la manifestation (essais et course). Une copie du contrat est disponible sur demande. L'organisateur décline toute responsabilité pour règlements ou de tous règlements qui pourraient être établis par la suite ou pour toute autre cause qui pourrait en découler.

Article 18 - RENONCIATION A TOUT RECOURS CONTRE LES AUTORITES SPORTIVES

Indépendamment des prescriptions du Code Sportif de la FIM, les coureurs, par le fait de leur participation, renoncent à tous droits de recours contre l'organisateur, ses représentants ou préposés, soit par arbitrage, soit devant les tribunaux, soit de toute autre manière non prévue par le Code Sportif de la FIM, pour tous dommages auxquels ils pourraient être exposés en conséquence de tous actes ou omissions de la part de l'organisateur, de ses officiels, représentants ou préposés, dans l'application de ces règlements ou de tous règlements qui pourraient être établis par la suite ou pour toute autre cause qui pourrait en découler.

Article 19 - AJOURNEMENT DE L'EPREUVE

En cas de raison impérieuse ou de sécurité, les 8H Spa EWC Motos pourront être ajournées ou supprimées. L'organisateur PHA ne saurait être tenu pour responsable. Dans ce cas, elle s'engage à rembourser seulement le droit de participation.

Règlement visé par la FIM le 15.05.2025.

ANNEXES



1 - PANNEAUTAGE

La zone de panneautage se trouve dans la zone des stands.

Signalisation :

Les dimensions maximales des installations pour la signalisation sont les suivantes :

Hauteur : 2.00 m au-dessus du niveau de la piste ;

Largeur : 2.00 m le long du mur de signalisation ;

Profondeur : 1.00 m depuis le mur côté piste.

Le panneau de signalisation ne pourra en aucun cas dépasser les vitres de protection. Il ne pourra pas non plus être positionné au-dessus de la vitre. Aucun perçage ne pourra être fait sur les supports des vitres.

Pénalités : à l'appréciation des Commissaires EWC FIM.

2 – LA ZONE DES STANDS

Elle est réglementée et surveillée.

Le port du casque est obligatoire dans la voie des stands pendant l'ensemble des séances d'essais et de la course.

Arrêts aux stands : les membres des équipes porteurs des laissez-passer officiels ne sont admis dans la zone de travail devant leur stand qu'immédiatement avant d'intervenir sur la moto et doivent quitter cette zone dès le travail achevé.

En dehors des interventions, les membres des équipes ne peuvent rester dans la voie des stands.

3 - PUBLICITE

La publicité (motocycles et vêtements des pilotes) doit respecter le règlement de la FIM/FMB. Toute publicité et toute action publicitaire, promotionnelle ou relations publiques doit faire l'objet d'un accord préalable écrit avec le Circuit de Spa- Francorchamps et PHA.

4- LAISSEZ-PASSER/ACCREDITATION

Les équipes sous contrat recevront leurs accreditifs de la part du Promoteur du Championnat, la Coupe du Monde et le Trophée d'Endurance FIM

Les autres équipes recevront un maximum de 30 passes par moto admise aux essais.

16 Accréditations "PIT LANE" nominatives

1 pour le Team Manager

1 par pilote (4 maximum)

4 pour les mécaniciens

4 pour les panneauteurs

2 pour les préposés au ravitaillement

1 pour le chargé Sécurité Ravitaillement (pompier)

14 Cartes "PADDOCK"

Pour les membres du Team, les partenaires, invités, etc.

7 Parkings Véhicule

6 parkings extérieur au Paddock et 1 parking dans le paddock, par moto admise à participer aux Essais.

5 - AFFECTATION DES ESPACES ET DES STANDS

Espace de Travail & Intendance :

e-mail : event@pha-michy.com

Chaque équipe disposera :

- d'un stand, dans la limite du nombre de stands disponibles
- d'un espace de stationnement "véhicule atelier" dans le working paddock (15 x 3m),
- d'un espace "intendance" dans le support paddock (180 m² environ).

L'installation dans vos espaces paddock (support/working) devra être approuvée par l'organisateur/promoteur.

Les voitures particulières sont interdites et devront exclusivement être stationnée dans les zones autorisés.

L'affectation des stands est de la responsabilité exclusive de l'Organisateur.

Documents annexés ci-dessous :

06 – Horaires

07 – GPS

08 – Caractéristiques Carburants

09 – Système de remplissage rapide de carburant homologué FIM

10 – Raccourcis

11 – Plan du circuit

12 – Plan Situation Centre d'Accréditation

13 – Plan de situation du Centre Médical

14 – Accès au circuit

15 – Évacuation des eaux usées

En cas de litige, de contestation ou de controverse sur l'interprétation des articles du présent règlement particulier, seul le texte en français fera foi.



8H SPA MOTOS – TIMETABLE V6 – 21/04/2025

TUESDAY JUNE 03th			
09:00		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Paddock Waiting Area Opening
14:00		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Hospitality Setup Start
20:00		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Paddock Setup Start
WEDNESDAY JUNE 04th			
14:00	20:00		Accreditation Center Opening
09:00	18:00	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Scrutineering
12:00		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Paddock Setup END
18:00	18:30	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Official Picture
THURSDAY JUNE 05th			
08:00	13:00		Accreditation Center Opening
14:00	20:00		
07:00	08:55	TRACKDAY	Waiver Signature
09:00	11:55	TRACKDAY	Private Practice
12:00	12:55	TRACKDAY	Break
13:00	17:55	TRACKDAY	Private Practice
16:00		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Jury Meeting
18:30	19:15	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Riders & Team Manager Briefing – Briefing Room
FRIDAY JUNE 06th			
08:00	13:00		Accreditation Center Opening
14:00	22:00		
08:15		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Medical Inspection
08:30		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Track Inspection
09:00	11:00	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Free Practice Session
11:15	11:35	BENELUX TROPHY	Qualifying 1
13:00	13:20	BENELUX TROPHY	Qualifying 2
13:35	13:55	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	1 st Qualifying Practice Session – Blue Rider
14:05	14:25	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	1 st Qualifying Practice Session – Yellow Rider
14:35	14:55	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	1 st Qualifying Practice Session – Red Rider
15:10	15:55	BENELUX TROPHY	Race 1
16:25	16:45	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	1 st Qualifying Practice Session – Blue Rider
16:55	17:15	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	1 st Qualifying Practice Session – Yellow Rider
17:25	17:45	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	1 st Qualifying Practice Session – Red Rider
18:45	19:45	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Pit Walk



SATURDAY JUNE 07th

08:00	15:00		Accreditation Center Opening
08:15		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Medical Inspection
08:30		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Track Inspection
09:00	09:30	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Warm Up
09:45	10:30	BENELUX TROPHY	Race 2
10:45	11:15	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Pit Walk
11:25	11:30	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Starting Grid
11:25		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Pit Lane Open
11:26		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	4' Board
11:27		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	3' Board
11:28		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	2' Board
11:29		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	1' Board
11:30		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Pit Lane Closed
11:30	12:00	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Presentation of the Teams
11:32	12:00	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Grid Access Open
11:32	11:40	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Trophy presentation zone Setup
11:50	12:00	ANIMATION	Stunt
12:00	12:10	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Grid evacuation
12:05	12:07	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Starter ITV
12:10	12:15	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Officials line up on the red carpet
12:10	12:15	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Team line up for the Official Ceremony
12:15	12:17	FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Belgium National Anthem
12:20		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	5' Board
12:22		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	3' Board + Track Evacuation (except 1 mechanic per bike)
12:24		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	1' Board
12:24:30		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	30" Board
12:25		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Green Flag
12:29		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	1' Board
12:29		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Riders facing their machines
12:29:30		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	30" Board
12:29:30		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	FIM EWC Anthem
12:30		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Race Start
20:30		FIM ENDURANCE WORLD CHAMPIONSHIP	Race Finish





ATLAS 2.4 • REAL TIME TRACKING

TECHNICAL SPECIFICATIONS • INSTALLATION ON A BIKE



ELECTRICAL SPECIFICATIONS

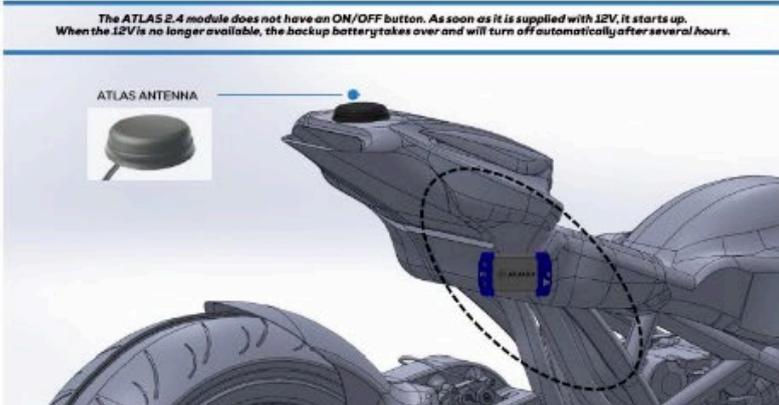
Black wire GND
 Brown wire 12 V
 White and black wires CAN • Not used

TECHNICAL SPECIFICATIONS

Battery 1000 mAh
 Load 3h
 Autonomy 4h
 Weight 140g
 Technology employed 2.4 GHz
 Speed precision 0.08 km/h
 Antenna types WIFI 2.4 GHz • GPS Active
 GNSS frequency used 10 Hz
 Accelerometer sensitivity 0.048 G

GNSS COMPATIBILITY
 BeiDou • Galileo • GLONASS • GPS

CONSUMPTION OF THE ATLAS 2.4 MODULE
 12 V • 200 mAh



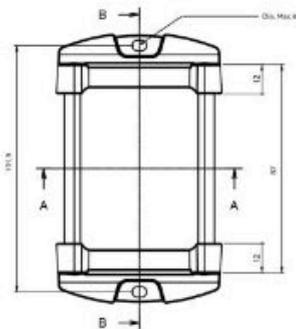
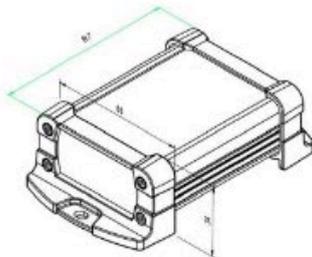
The ATLAS 2.4 module does not have an ON/OFF button. As soon as it is supplied with 12V, it starts up. When the 12V is no longer available, the backup battery takes over and will turn off automatically after several hours.

IMPORTANT • MOUNTING PROCEDURE

The ATLAS 2.4 box must be installed inside the motorbike and a dry place fixed in such a way that it remains stationary.
 The ATLAS 2.4 box need anti-vibration base
 To be efficient and safe, we ask to all teams to supply their own brackets for the system
 The antenna of the ATLAS 2.4 have to be mounted at the back of the motorbike saddle, with the provided mounting screw



ATLAS 2.4 • REAL TIME TRACKING



GPS UNIT SYSTEM 3D DATA LINK URL: <https://we.tl/t-MASGizSpD5> (Link to wetransfer.com)

8- CARACTERISTIQUES CARBURANTS

Octane 98 : ELF SP98 (en conformité avec la norme EN228)

NB : Obligatoire pour les catégories Superstock et Production (Octane 102 NON-AUTORISÉ).

Octane 102 : ELF Moto2 FIM



TECHNICAL DATA SHEET

« Our formulation guarantees you a fuel with a high engine octane rating (RON) and with properties that remain stable over time. This constant and optimum search for quality ensures high-level performance, in conformity with FIM regulations. »

USES

ELF MOTO2 FIM is an unleaded fuel suitable for naturally aspirated 4-stroke engines as well as for 2-stroke engines. This fuel is designed exclusively for high and very high speeds engines used in motorcycle racing.

ELF MOTO2 FIM is the cost effective FIM compliant racing fuel for bikers. Compared to pump fuels, this fuel guarantees stable tuning and performance gains at an affordable price.

ELF MOTO2 FIM is particularly suited to competitions like:

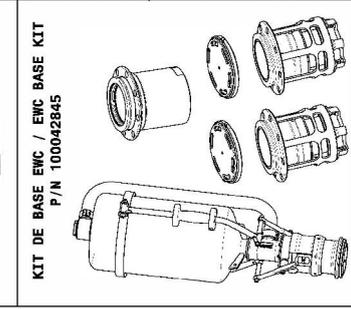
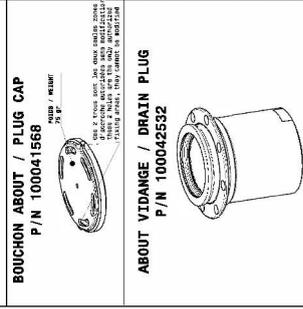
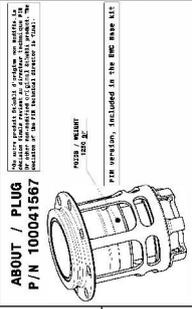
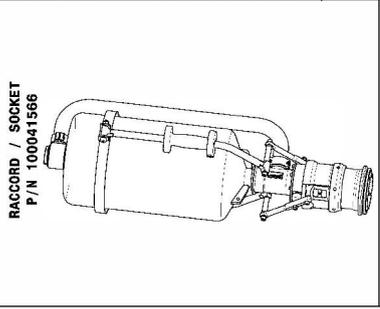
- Superbike / Supersport
- Endurance / Enduro
- MX/SX,
- Supermoto...

PROPERTIES

		Typical data	
		ELF MOTO2 FIM	Unleaded 98 usual
Octane number	RON	101,0	97,0 – 99,0
	MON	88,5	> 85,0
Density at 15°C	kg/m ³	750,0	720 – 775
Vapour Pressure at 37,8°C	kPa	68	20 – 48
Distillation	% v/v, at 100°C	50 – 71	46 - 71
Air Fuel Ratio at stœchiometry		14,05	
Oxygen content	% m/m	≤ 2,70	< 2,70
Sulphur content	mg/kg	< 10,0	< 10,0
Lead content	g/L	< 0,005	< 0,005
Benzene content	% v/v	1,0	< 1,0

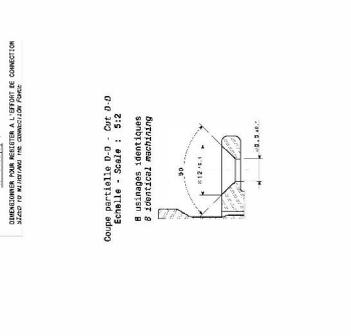
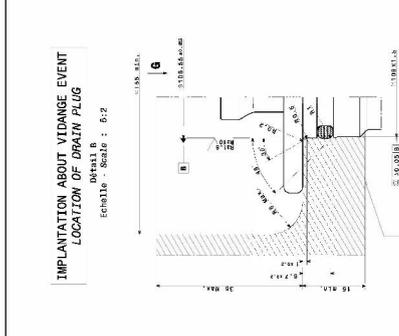
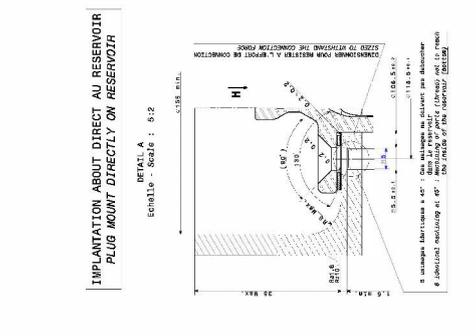
09— SYSTEME DE REMPLISSAGE HOMOLOGUE FIM

4



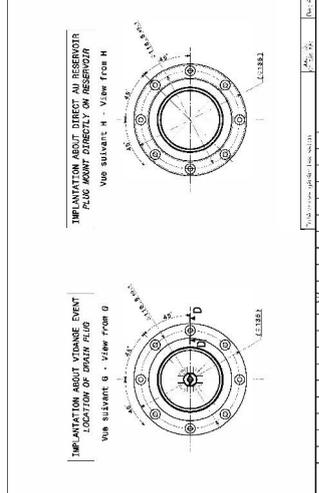
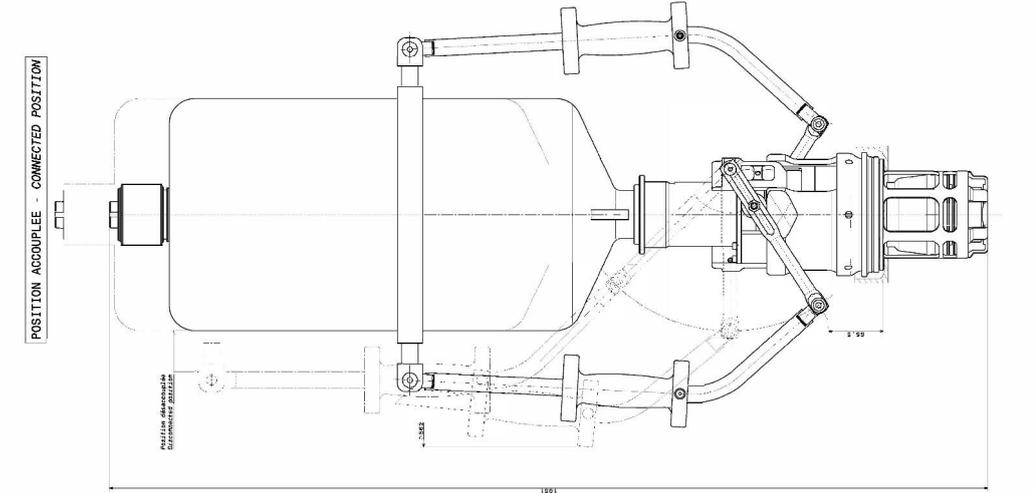
NO. OF SHEETS	1
TOTAL NO. OF SHEETS	1
SCALE	0.5
DATE	18 MAR 2010
REVISION	00
DESIGNED BY	18 MAR 2010
CHECKED BY	18 MAR 2010
APPROVED BY	18 MAR 2010
PROJECT NO.	8 000 115 196 J

3

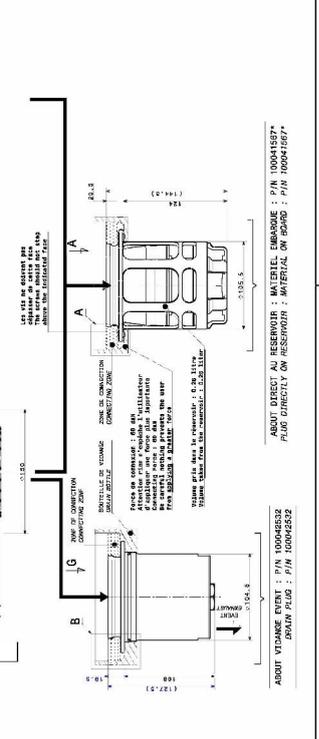
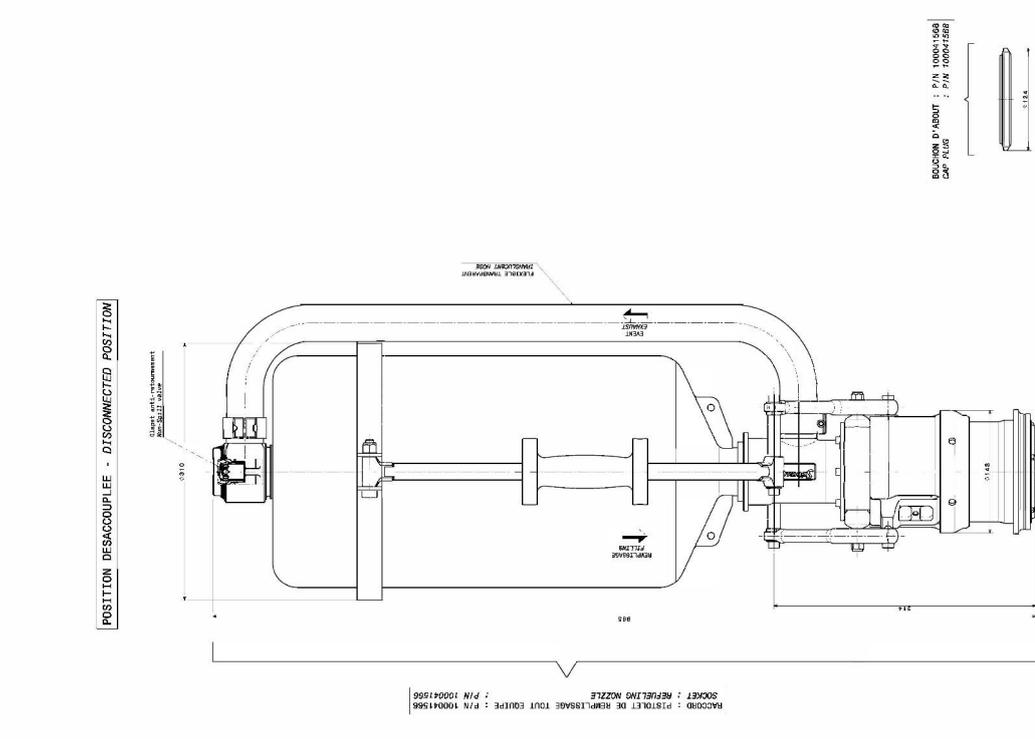


NO. OF SHEETS	1
TOTAL NO. OF SHEETS	1
SCALE	0.5
DATE	18 MAR 2010
REVISION	00
DESIGNED BY	18 MAR 2010
CHECKED BY	18 MAR 2010
APPROVED BY	18 MAR 2010
PROJECT NO.	8 000 115 196 J

2



A



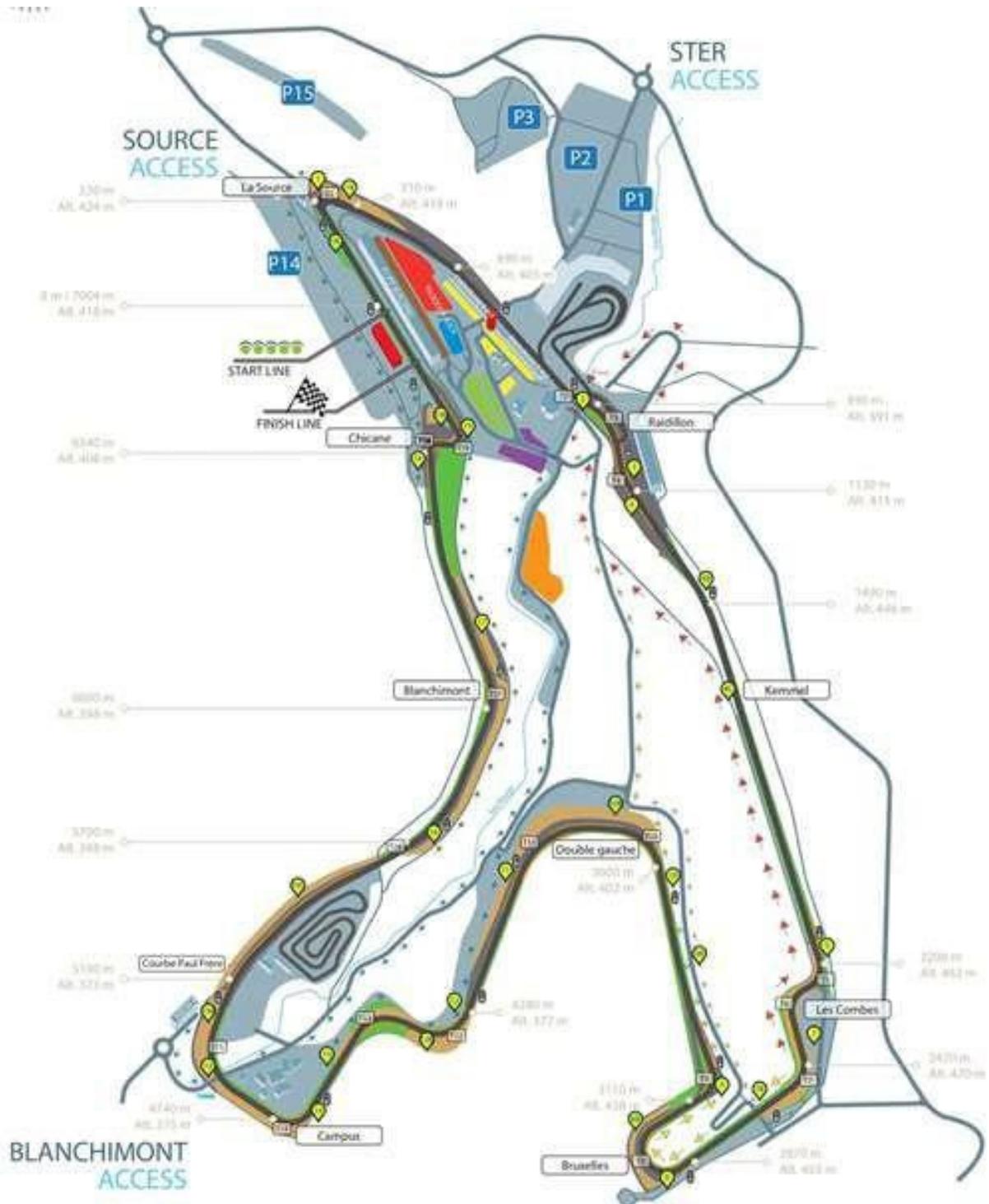
RACCORD : PISTON ET DE REMPLISSAGE TOUT EQUIPE : P/N 100041566
 SOCKET : PISTON ET DE REMPLISSAGE TOUT EQUIPE : P/N 100041566
 ABOUT / PLUG : P/N 100041567
 BOUCHON D'ABOUT / CAP PLUG : P/N 100041568
 KIT DE BASE EWC / EMC BASE KIT : P/N 100042845

A0

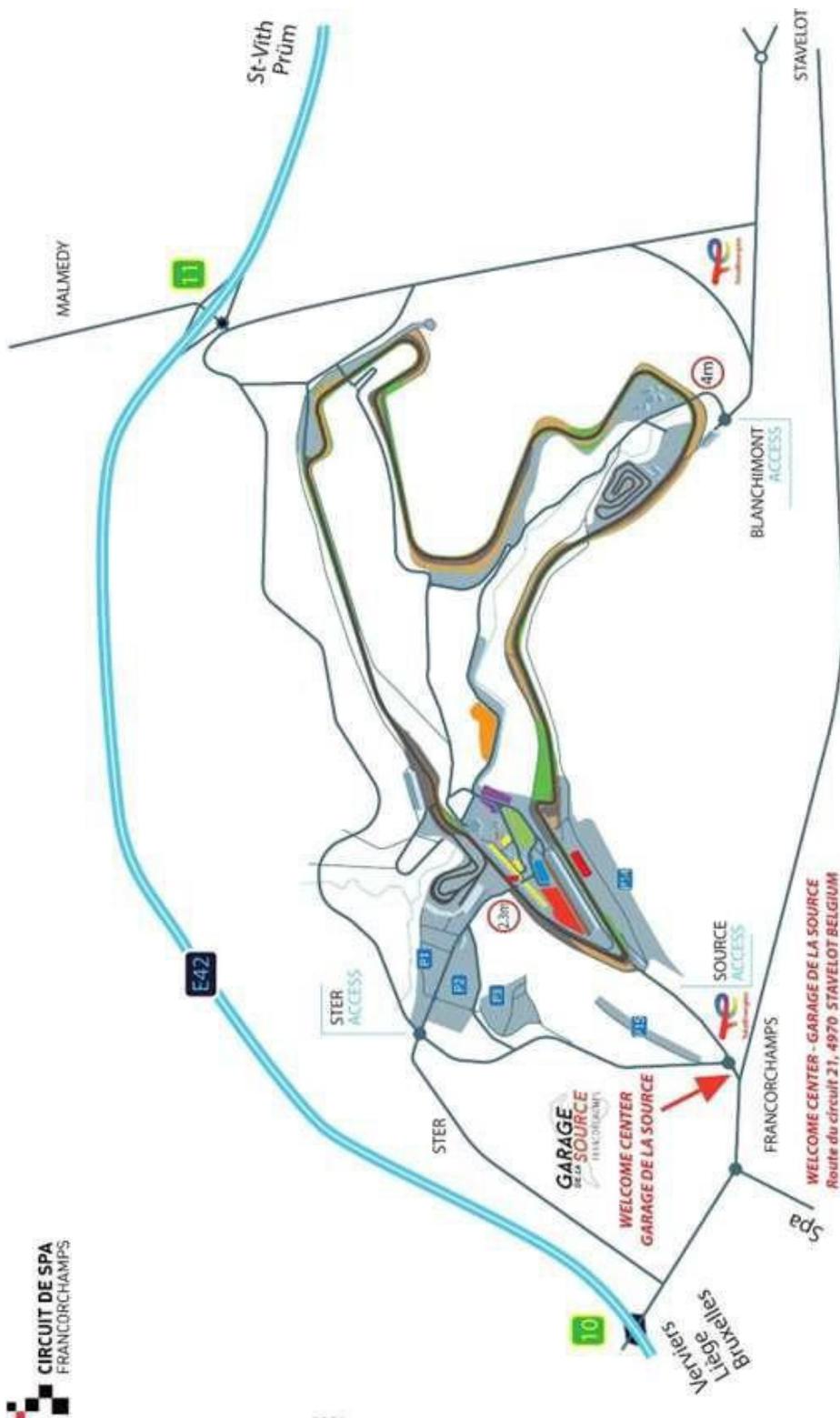
10 – RACCOURCIS



CIRCUIT DE SPA
FRANCORCHAMPS



12 – CENTRE D'ACCREDITATION / WELCOME



HORAIRE WELCOME

Mercredi 4 juin : de 14h00 à 20h00

Jeudi 5 juin : de 08h00 à 13h00

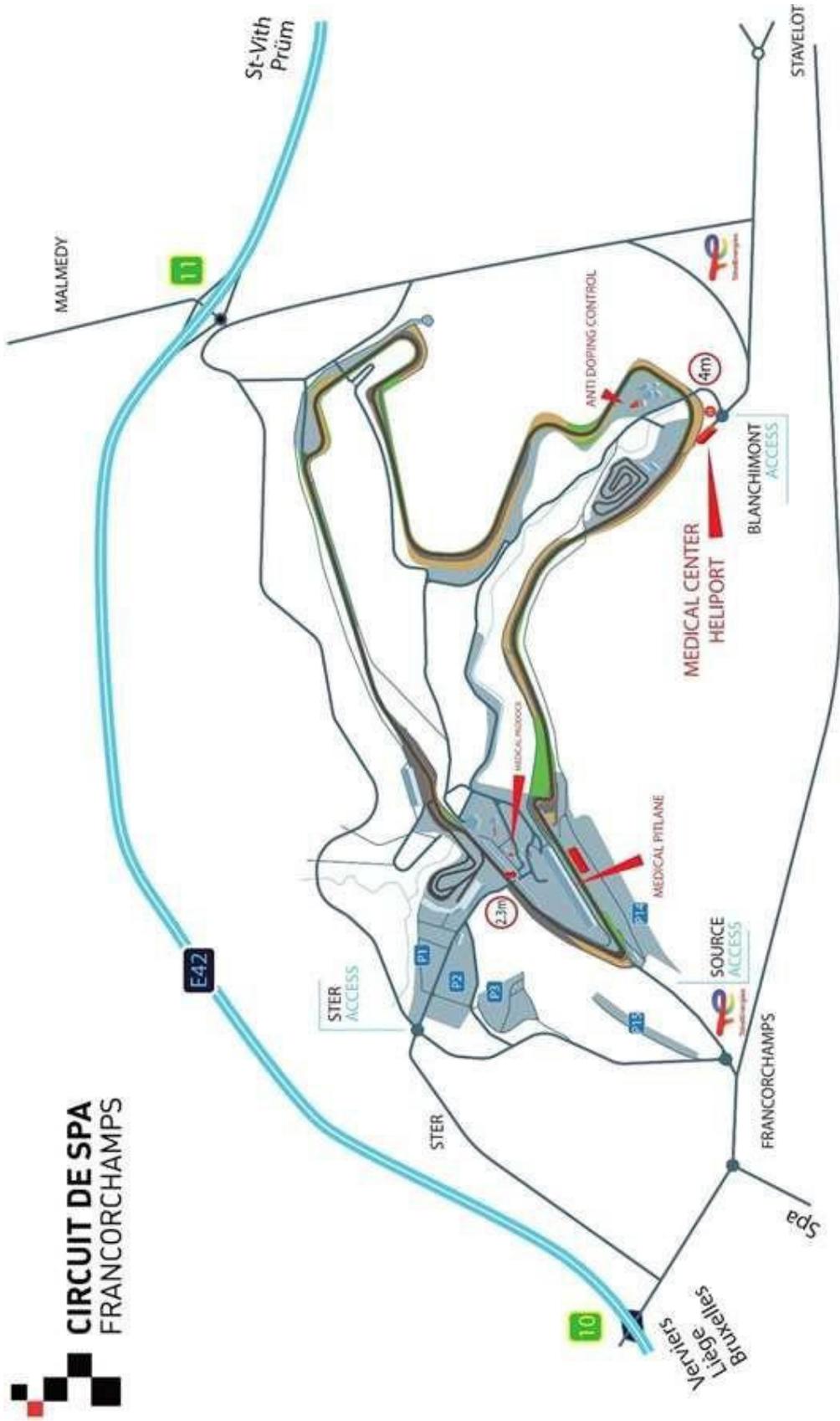
Jeudi 5 juin : de 14h00 à 20h00

Vendredi 6 juin : de 08h00 à 13h00

Vendredi 6 juin : de 14h00 à 22h00

Samedi 7 juin : de 08h00 à 15h00

13 – PLAN DE SITUATION DU CENTRE MEDICAL



14 – ACCES AU CIRCUIT



15 – Évacuation des eaux usées